

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 28 juin 2013

Absents : Marie-Hélène BRIAT (pouvoir donné à Liliane GENEYTON), Claire CHAZELLE (pouvoir donné à Michèle SAUVIGNET), Henri DURAND (pouvoir donné à Louis BOUCHET), Noël MARCOUX (pouvoir donné à Jacques ZANTEDESCHI)

M. le Maire donne lecture des délibérations du conseil précédent, nous informe des demandes de permis de construire et de déclarations de travaux, et aborde l'ordre du jour.

En préambule, intervention de Damien DELHOMME du SIEL (Service Énergies Environnement Développement Durable) qui nous présente l'analyse technico-économique des offres pour le changement de la chaudière de l'école publique.

Le CM tiendra compte de cette analyse pour décider du choix de l'entreprise "appel d'offres".

1 – Délibérations

- **Convention Commune Telecom.**

La présente convention a pour objet de définir les conditions dans lesquelles, la commune autorise l'occupation par France Télécom d'un local de 6 m² environ sur le domaine public, contre 50 € de location/an.

- **Groupement de commandes pour formations agents.**

Le conseil donne pouvoir au maire de signer la convention avec la CCPA pour des formations au niveau local.

- **CCPA : répartition FPIC (fonds de péréquation Intercommunal).**

La délibération de la précédente séance n'a pas à être confirmée.

- **CCPA : approbation du nouveau règlement des déchets.**

Le CM approuve le nouveau règlement de la déchetterie qui élargit l'apport possible de certains matériaux (plastique dur, etc). Une information plus complète sera diffusée.

2 – Intercommunalité

- **Situation Pôle Petite Enfance.**

Le terrassement du chantier commence la semaine prochaine au 1^{er} juillet, la deuxième réunion de travaux aura lieu le 4 juillet.

- **Office de tourisme.**

L'ouverture officielle aura lieu en septembre.

- **Marché public ordures ménagères.**

La décision interviendra lors de la réunion de la CCPA ce lundi 1er juillet.

3 – Travaux

- **Chantier les Rameys.**

Le chantier se déroule normalement et devrait être terminé avant le 14 Juillet.

- **Relais du Châtel.**

Les travaux se terminent avec un léger retard. Les chambres devraient accueillir les clients dès le 6 juillet. Ainsi la capacité d'hébergement sur la commune répartie sur 3 sites : Chabet (2 gites) – Rézinet (4 chambres d'hôtes) – Relais du Châtel (3 chambres d'hôtes) est de l'ordre de 15 à 20 personnes.

- **Mise en place plaques de dénominations des voies.**

La mise en place, par nos agents municipaux, des plaques, est terminée.

M. le Maire a rendez-vous avec la Poste le 9 juillet à 11h pour faire le point, passer une convention et prévoir une réunion publique lorsque tous les N° seront mis en place.

Quelques ajustements à faire : il manque la plaque "Etang César", une plaque rue du Pavé, une plaque rue de Corbes. Pour la rue "Puy Granet" une réflexion est en cours.

• Appels d'offres.

- Travaux mur de soutènement rue de l'Église

L'ouverture des plis aura lieu le 25 juillet

- Programme voirie 2013

La consultation est lancée pour la deuxième fraction de goudronnage des Rameys, le mur de soutènement, une voie à Say selon les moyens financiers.

Le carrefour du Champs d'Épines sera sécurisé à proximité de l'abribus.

- Chauffage École

Les dossiers des 3 entreprises : DEMARE, CONCEPT CHAUFFAGE et PATURAL qui ont répondu à l'appel d'offre ont été analysés par Damien DELHOMME (SIEL).

Le CM décide de prendre CONCEPT CHAUFFAGE et de suivre les préconisations du SIEL.

4 - Problèmes administratifs :

- Nouveau bail Relais du Châtel

Le bail actuel pour le restaurant et l'appartement de Vivien CROZET s'élève à 550 € par mois.

Le CM prend une nouvelle délibération pour un 2ème bail des trois chambres d'hôtes pour 250 €. Ce qui monte le total des 2 baux à 800 € / mois.

Le notaire attend la délibération du conseil sur cette base de 800 € pour établir l'acte.

- Personnel communal école :

Les effectifs de l'école maternelle pour la rentrée 2013 s'élèvent à 73 élèves. Cette forte augmentation nécessite une nouvelle répartition en trois classes : 2 classes maternelles et 1 classe maternelle – CP. Il s'en suit un besoin supplémentaire d'aide aux enseignants de maternelle.

M. le Maire et son CM bien conscients de la situation, ont longuement réfléchi, en concertation avec l'équipe enseignante et consentent à accorder des heures supplémentaires d'ATSEM et de garderie, comme suit.

Modification contrat ATSEM Valérie DELAUCHE : 25 h 20 de présence avec les enseignants par semaine

Pas de modification d'horaire pour Laurence CHAZAL mais 25 h 20 uniquement avec les enseignants.

Modification contrat de Jacqueline GAY : 7 h 20 de garderie par semaine de 11 h 30 à 13 h 20

Embauche au 1^{er} septembre 2013 d'une aide mixte pour classe maternelle et garderie sur 27 h/semaine soit 12 h 40 avec les enseignants, et 14 h 20 avec la garderie.

Ces modifications vont entrainer un surcoût important pour le budget en frais de personnel, charges comprises, de la commune, chiffre arrêté selon les conditions d'embauche.

5 - Rapport annuel assainissement

• Délibération et état des stations

Nos stations sont très bien entretenues par nos agents et sont régulièrement contrôlées, mais doivent être surveillées, car proches de la saturation, ce qui pose le problème des nouvelles constructions à limiter.

Le CM approuve le rapport.

6 - Divers

• Fête locale en juillet.

Les 20 et 21 juillet

Prochain conseil municipal le 26 juillet 2013 à 20 heures.